

BEPECASER

« Mention lourd »

OBJECTIFS

- Former des conducteurs professionnels à la conduite et à la sécurité des véhicules de transport routier de marchandises et de transport en commun de personnes.
- Animer des séances de formations spécifiques à la sécurité des véhicules du groupe lourd en milieu d'entreprise.
- Eventuellement participer à des commissions ou des associations de sécurité routière en tant que spécialiste des véhicules lourds.

PUBLIC CONCERNE ET PRE-REQUIS

- Enseignant(e)s appelé(e)s à enseigner la conduite automobile groupe lourd.
- Etre titulaire des permis de conduire catégories B, C, E(C), D, E(D), en cours de validité.
- Etre titulaire du Brevet d'Exercice à la Profession d'Enseignant à la Conduite Automobile et Sécurité Routière (B.E.P.E.C.A.S.E.R.) tronc commun.

INTERVENANTS

- Chaque formateur est B.A.F.M. Il est donc jugé compétent pour former les futurs enseignant(e)s
- Pour la formation théorique, il peut se faire assister d'une personne titulaire d'un diplôme de niveau III correspondant à la matière enseignée
- Pour la partie technique, il peut se faire assister d'un enseignant titulaire de sa mention lourd depuis plus de 3 ans, sous le contrôle effectif et la validation régulière du directeur pédagogique

MOYENS PEDAGOGIQUES ET TECHNIQUES

Pédagogie et didactique :

- Méthodes et techniques adaptées aux adultes.

Moyens et outils:

- Salle de cours équipées de moyens informatiques/video-projection.
- Outils pédagogiques et réglementaires.
- Documentation professionnelle
- Maquettes.
- Aire d'évolution pour les véhicules lourds.
- Elèves conducteurs en cours de formation aux permis concernés.

Véhicules :

- Véhicules articulés.
- Véhicules de transport de voyageurs.

EFFECTIFS

Minimum 3, maximum 12 stagiaires

HORAIRES

8h30 – 12h00 / 13h30 – 17h00

DUREE

245H en centre+ 70H de stage en entreprise

PROGRAMME

- I. Les conducteurs et la conduite des véhicules du groupe lourd.
- II. La circulation des véhicules du groupe lourd.
- III. Les véhicules
- IV. La sécurité des véhicules du groupe lourd.
- V. La pédagogie de la conduite des véhicules du groupe lourd.
- VI. L'instruction professionnelle et civique dans le transport routier de marchandises et de personnes.

SUIVI DES ACQUIS EN COURS DE FORMATION

- Livret de formation du «Groupe Lourd ».
- Fiche individuelle

DIPLÔME VISE

- Passer avec succès les épreuves d'admission du BEPECASER mention Groupe Lourd.